



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, et maintenir le niveau de connaissance des Chefs de Service de Sécurité Incendie employés au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) ou d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH),

PUBLICS CONCERNÉS

Personne amenée à travailler dans un ERP ou un IGH

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du SSIAP 3

Diplôme de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)

Justifié 1 607 heures durant les 36 derniers mois de la fonction SSIAP 3

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures (3 jours)

De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

DATE ET LIEU

A confirmer avec le client

Site internet : www.cfsi-sarl.com

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m²), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires ... (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sous forme de questions/réponses

VALIDATION

Attestation de recyclage SSIAP 3

PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

1^{ère} partie : Réglementation : 6 heures

- Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail
- Rôle du chef de service sécurité incendie en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

2^{ème} partie : Notions de droit civil et pénal : 2 heures

- Le code civil et pénal

3^{ème} partie : Fonction maintenance : 2 heures

- Contexte d'obligations réglementaires
- Aspect juridique
- Différents types de contrats
- Normalisation

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

4^{ème} partie : Etude de cas : 3 heures

- Rappel de la méthode
- Lecture de plans

Pratique : Rédaction et correction d'une notice technique de sécurité

5^{ème} partie : L'accessibilité des personnes handicapées : 2 heures

- Dispositions réglementaires

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

6^{ème} partie : Analyse des risques : 4 heures

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Le document unique
- Le plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chaud

Pratique : Etude d'un cas pratique

7^{ème} partie : Moyens de secours : 2 heures

- Moyen d'extinction incendie
- Moyen d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un SSI



